

CAPa SAPVER – Niveau 3 Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural Certifié par le ministère de l'Agriculture DRAAF depuis le 13/12/2019 Code RNCP38390. Source à échéance au 31/12/2028	
Public concerné, nombre,	Toute personne âgée de plus de 16 ans (15 ans sur dérogation)
Prérequis, modalités et délai d'accès	Être issu d'une classe de 3 ^{ème} ou avoir au minimum 16 ans. Avoir un maître d'apprentissage Être inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortants de 3 ^{ème}
Présentation générale (problématique, intérêt)	Le(la) titulaire du diplôme est un employé(e) qualifié(e) de niveau 3, qui assure des activités de services aux personnes, qui se définissent comme l'ensemble des activités contribuant au mieux-être des personnes. Il s'agit d'un secteur très diversifié et le(la) titulaire du diplôme exerce son métier auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes. Il(elle) est employé(e) au sein de diverses structures publiques ou privées, correspondants aux : • Lieux de vie : domicile ou structure collective d'hébergement (de type maisons de retraite, EHPAD, foyer-logement...). • Lieux d'accueil journalier : garderie, établissement scolaire, hôpital de jour... • Lieux de travail : entreprise, même si cela est une caractéristique plutôt urbaine. Il(elle) réalise ses activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur, mais il(elle) doit faire preuve d'initiatives dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il entretient avec les personnes dont il(elle) a la charge. OU Le (la) titulaire du diplôme est un(e) employé(e) qualifié(e) de niveau 3, qui assure des activités d'accueil - vente. Il/elle exerce son métier auprès de publics et clients divers, dans des commerces ruraux, de proximité et de première nécessité, dans des activités de services, et dans des commerces non sédentaires. Ces métiers s'exercent au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée, d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de petites et moyennes surfaces ou sur les marchés, par exemple. Le (la) titulaire de l'emploi est en contact avec les clients, il/elle doit faire preuve d'une certaine rigueur et autonomie dans les tâches et dans les relations qu'il/elle entretient avec les clients. Il/elle réalise les activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur.
Objectifs	- Former les apprenants aux métiers des services à la personne et de la vente en espace rural. (Accompagner les personnes au quotidien, être en mesure d'effectuer des actes de vente en petite et moyenne surface) - Coopérer avec l'ensemble des professionnels - Accompagnement vers l'obtention d'un CAPa et professionnalisation via la réalisation des stages. - Permettre une insertion professionnelle pertinente - Permettre une spécialisation après l'obtention du CAPa
Contenu de la formation	Référentiel
Modalités pédagogiques	MODALITES Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (plan d'étude, mise en commun, carnet de liaison)

	Accompagnement individualisé (entretien individuel, soutien à l'élaboration du rapport de stage, visite sur le lieu d'alternance) Apports de connaissances Travaux Pratiques, Travaux de groupe Visites d'entreprises, interventions de professionnels Chantiers école, mise en situation Analyse de vidéos Recherche documentaire Cas concrets SUPPORTS PEDAGOGIQUES Plateaux techniques : Vidéos, documents professionnels, fiches techniques, fiches de consignes. Prise en compte des situations de handicap (référent handicap)
Compétences / Capacités professionnelles visées	CAPACITES GENERALES : - Agir dans des situations de la vie sociale - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle - Interagir avec son environnement social CAPACITE PROFESSIONNELLES - Identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité salariée pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix professionnels - Repérer les besoins de la personne afin d'établir une communication adaptée - Réaliser des actes de la vie quotidienne afin d'assurer le bien-être et la sécurité de la personne. - Mettre en œuvre les activités commerciales courantes du point de vente. - Découvrir et réaliser des activités à partir de situations locales spécifiques et diversifiées en vue de répondre aux attentes des apprenants, aux besoins locaux et contribuer au développement et/ou à la mise en valeur du territoire des établissements.
Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)	- Contrôle continu en cours de formation (CCF) - Epreuve terminale : présentation orale de 6 fiches d'activités : 3 SAP et 3 VER obligatoires, sous couvert du chef d'établissement.
Durée	- 2 ans - Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) - Parcours aménagé selon situation de handicap
Dates	Session examen 2027 : début de formation 01/09/2025 au 30/06/2027 Session examen 2028 : début de formation 31/08/2026 au 30/06/2028
Lieu(x)	MFR AILLEVILLERS, 13 rue de la Vaivre 70320 AILLEVILLERS et LYAUMONT 03.84.49.20.15 mfr.ailevillers@mfr.asso.fr ET LIEU D'APPRENTISSAGE

Coût par participant	Pension internat : 108 € par semaine (présence 12 semaines par an) Frais de dossier 40 euros + Adhésion à l'association 15€ Coût de la formation pédagogique : gratuit pour l'apprenant apprenti Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche Pour les employeurs du secteur public : Fonction publique territoriale : Prise en charge à 50% par le CNFPT et à 50 % par l'employeur Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur
Responsable de l'action, Contact	M MAUFFREY responsable CAPa session 2025-2027 Mme BECLIER responsable CAPa session 2026-2028
Formateurs, animateurs et intervenants	Equipe pédagogique de la Maison Familiale rurale composées de formateurs qualifiés et autres intervenants extérieurs (maîtres de stage et Ecole, ADMR...)
Suivi de l'action	• Un responsable de classe assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant en collaboration avec le tuteur et le reste de l'équipe pédagogique. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison de l'apprenant, de rencontre dans le cadre du tutorat et des visites des moniteurs sur les lieux de stage. • Lien régulier avec les employeurs, CCF sur le lieu d'apprentissage. • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
Evaluation de l'action	Contrôle continu CCF Epreuve terminale
Passerelles et débouchés possibles	Poursuite d'études BAC PRO SAPAT / BAC PRO Vente Commerce <u>Insertion professionnelle :</u> Session 2026 : Réussite examen 100% - 76.92 % études – 23 % emploi – Abandon 0 % Session 2025 : Réussite examen 100 % - 91.7 % études 8.3 % emploi – Abandon 0 % Session 2024 : Réussite examen 100 % - 63 % études 37 % emploi ou recherche <u>Consultez l'historique des résultats aux examens et insertion sur nos réseaux</u>